



Certificat d'inspection visuelle de la machinerie

Information du camion	
Marque:	MACK
Modèle:	TERRAPRO
Numéro d'unité:	168
Année:	2023
Numéro de série:	1M2TE4GC5PM009720
Numéro de plaque:	FNL9168

Information de la pompe	
Fabricant:	BETONSTAR
Année:	2024
Modèle:	68.16-6RZ
Numéro de série:	146824003

Information du mât	
Fabricant:	
Année:	
Numéro de série:	

Cette inspection concorde avec les exigences soulignées dans les Règlements sur les Pompes à Béton au Québec et les mâts de distribution (S-2.1, a. 63 et 223). Tout réparation suite à cette inspection sont conforme en bonne et due forme.

Inspection mécanique réalisé	
Nom:	Patrick Schmidt
Titre:	Technicien de pompe
Signature:	
Date:	04-08-26

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

Vérifié	Examen	Réparé	Changé

STABILISATEURS AVANT

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Cylindres hydrauliques:			
Coussins:			
Goupilles et barrures:			
Fonctionnement:			

STABILISATEURS ARRIÈRE

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Cylindres hydrauliques:			
Coussins:			
Goupilles et barrures:			
Fonctionnement:			

TOURELLE

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Roulement à billes supérieur (jeu maximum de 3 mm):			
Lubrification recommandée par le fabricant:			
Boulons de fixation (remplacement aux 3 ans):			

COLONNE PRINCIPALE

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Ovalisation de l'œillet d'accouplement (maximum 1%):			
Goupille et barrure:			

PIÉDESTAL

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Serrage des boulons:			

SECTIONS DU MÂT DE DISTRIBUTION

Membrures et soudures (fissurées, usées ou déformées):			
Roulements à bille et points d'articulation:			
Goupilles de sécurité:			
Barrures et assemblage:			
Cylindres hydrauliques:			
Plaques d'appui du mât (si applicable):			
Limite d'arrêt du bras télescopique (si applicable):			

TUYAUX DE TRANSPORT DU BÉTON

Supports des tuyaux:			
Attaches des tuyaux:			
Points d'ancrage pour la manipulation:			
Diamètre des tuyaux:			
Lien supplémentaire de sécurité (a. 45):			

(1) Examen non destructif, autre que visuel, de la pièce.